

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt, le lundi 12 octobre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 6 octobre 2020, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 32

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD, Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoint au Maire.

Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Madame Nicole BROCARD, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandrine VILLEMIN, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Didier KHOURY, Madame Rosa SAADI, Monsieur Julien PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Monsieur Serge GODARD, Madame Isabelle DUJARDIN, Monsieur Thierry BRAYARD, Madame Laure MARCOCCIA-WARIN, Madame Sandrine LALANNE, Madame Karine BASTIEN-COTARD, Monsieur Robin ONGHENA, Monsieur Vincent PINEL, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

VCEU 20200002 - SOUTIEN AUX FORCES DE L'ORDRE ET APPEL A LA MOBILISATION DE L'ÉTAT

La Ville de Bry-sur-Marne apporte son total soutien aux forces de l'ordre régulièrement et lâchement attaquées par des bandes sans scrupules, à l'image de l'intolérable attaque du commissariat de Champigny-sur-Marne survenue le 11 octobre dernier.

Nous appelons l'État à prendre ses responsabilités et à combattre les voyous partout où ils se trouvent. Aucun territoire ne doit plus être considéré comme « perdu » pour la République car l'ordre républicain a vocation à s'appliquer partout et de la même manière pour tous.

Et ce, d'abord pour la majorité des riverains qui subit en silence la loi violente imposée par une minorité, mais aussi pour les forces de l'ordre qui mettent quotidiennement leur vie en danger. Il est urgent d'agir.

Les municipalités ne peuvent pas affronter seules cette poussée de la violence de plus en plus radicale. En effet, nous rappelons que la sécurité est une compétence régaliennne qui impose à l'État, et lui seul, de mettre un coup d'arrêt aux violences urbaines et à l'impunité des délinquants. La peur doit définitivement changer de camp et l'État doit y mettre tous les moyens.

Par conséquent, nous appelons solennellement Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de l'Intérieur et Monsieur le Ministre de la Justice, à prendre conscience de la gravité de la situation et, une fois pour toutes, à passer des paroles aux actes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et par 29 voix pour, 3 absentions (Thierry BRAYARD, Laure MARCOCCIA-WARIN et Robin ONGHENA) et 1 voix contre (Serge GODARD), approuve ce vœu.

Publiée le : 16 octobre 2020

Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Le Maire,

Charles ASLANGUL

